

Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPLP ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPLP, section génie mécanique option maintenance des véhicules, machines agricoles et engins de chantier, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Antoine MATIGNON  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de VERSAILLES

Vice-Présidente

Mme Pascale COSTA  
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Secrétaire général

M. Christophe MOUCHONNAT  
Professeur de lycée professionnel

Académie de LYON

Membres du jury

M. Driss AHJIB  
Professeur de lycée professionnel

Académie de LYON

M. David BEAUDRIT  
Personne à compétences particulières

Académie de RENNES

M. Thierry BERTHOUX  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LYON

Mme Aurore BROUCQSAULT  
Professeure de lycée professionnel

Académie de NORMANDIE

M. Philippe CODEN  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de RENNES

Mme Céline GOMEZ  
Professeure de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

M. Cyril JOBARD  
Professeur de lycée professionnel

Académie d'ORLÉANS-TOURS

M. Victorien LE DANTEC  
Professeur de lycée professionnel

Académie d'ORLÉANS-TOURS

M. Mattieu MAUREL  
Professeur de lycée professionnel

Académie d'ORLÉANS-TOURS

M. Nicolas MOREL  
Professeur certifié

Académie de VERSAILLES

M. Bastien ROURE  
Professeur de lycée professionnel

Académie de GRENOBLE

M. Azzouz SAMAI  
Inspecteur de l'éducation nationale

M. Philippe VERNON  
Professeur certifié

Mme Sonia VISENTIN  
Professeure de lycée professionnel

M. Norbert WALLON  
Professeur de lycée professionnel

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de BORDEAUX

Académie de CRETEIL

Académie de CLERMONT-FERRAND

### Examinatrices spécialisées

Mme Anne-Sophie BUSSARD-CLAVEL  
Personnel de direction

Mme Sandrine DEMOURON  
Attachée principale d'administration de l'Etat

Mme Céline FELPIN  
Attachée d'administration de l'Etat

Mme Christelle GOURI  
Personnel de direction

Mme Virginie LAPIERRE  
Personnel de direction

Mme Marie-Françoise LENZI  
Personnel de direction

Mme Géraldine PROMPT BAZIN  
Personnel de direction

Mme Sophie ROMANN  
Personnel de direction

Mme Juliette TRANQUILLE  
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de LYON

Académie de LYON

Académie de LYON

Académie de LYON

Académie de GRENOBLE

Académie de GRENOBLE

Académie de LYON

Académie de GRENOBLE

Académie de LYON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 18 mars 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
et par délégation,  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Nadine COLLINEAU